

CONDITIONS GÉNÉRALES DE RÉSERVATION

Toute réservation de séjour implique l'adhésion complète à nos conditions générales et à notre règlement intérieur (disponible sur notre site internet).

CONDITIONS DE RÉSERVATION

- La réservation devient effective uniquement avec l'accord du camping, après réception de l'acompte et après réception du contrat de réservation dûment complété et signé, soit après acceptation des conditions générales de vente lors de la réservation en ligne.
- Les réservations ne lient le camping, que si le camping les a acceptées, ce que le camping est libre de faire ou de refuser, en fonction de la disponibilité, et de toutes circonstances de nature à nuire à l'exécution de la réservation effectuée. Le camping propose des séjours à vocation familiale, au sens traditionnel, les hébergements sont spécialement conçus à cet effet. Le camping se réserve le droit de refuser toute réservation qui serait contraire à ce principe, ou qui chercherait à le détourner.
- La réservation d'un emplacement de camping ou d'une location est faite à titre strictement personnel. Vous ne pouvez en aucun cas sous-louer ni céder votre réservation.
- Le camping se réserve le droit de refuser l'accès au camping aux familles se présentant : avec un nombre de participants supérieur à la capacité de l'hébergement loué/étou avec des personnes non-mentionnées sur le contrat. Par ailleurs un bébé est considéré comme une personne à part entière. Le camping n'accepte pas les groupes et/ou familles devant réserver plusieurs emplacements/locations.
- Les mineurs doivent être accompagnés de leurs parents ou tuteurs légaux.
- Le port du bracelet au poignet est obligatoire pour chaque participant au séjour (de + de 6 ans). Le remplacement de celui-ci sera facturé 3€.
- Le numéro d'emplacement n'est pas contractuel et est attribué dans la mesure du possible. La direction se réserve le droit de modifier le numéro d'emplacement sans en informer le client.

FRAIS ET TAXES

- Le camping demande des frais de dossier d'un montant de 20 € par séjour, non remboursables.
- Les prix indiqués sont valables pour l'année en cours. Ils correspondent à une nuit, pour les emplacements et à la semaine pour les locaux, et sententend en euros, TVA incluse.
- Le montant de la taxe de séjour est de 0.66 €/nuit/pers. De plus de 18 ans.

CONDITIONS DE PAIEMENT

- Pour les réservations effectuées plus de 7 jours avant le début du séjour, un acompte de 30% (avec un minimum de 100€) du prix du montant des prestations réservées, les frais de dossier et éventuellement du montant de la garantie annulation doit être réglé dès la réservation.
- Dans le cadre d'une réservation de moins de 7 jours avant le début du séjour, la totalité du séjour est à régler le jour de la réservation. De même, pour toute réservation d'un séjour de moins de 5 jours, l'intégralité de la somme vous sera demandée lors de votre réservation. Modes de paiement : CB, Visa, Eurocard, Mastercard, chèques bancaires en euros compensables en France, chèques vacances, virements bancaires.
- Pour un règlement par chèque, le solde doit être payé au plus tard 30 jours avant l'arrivée.
- Pour un règlement par carte bancaire, espèces ou chèque vacances, le solde doit être payé au plus tard le jour de l'arrivée.

ABSENCE DE DROIT DE RETRACTION

Conformément à l'article L121-19 du code de la consommation, nous vous informons que la vente de prestations de services d'hébergement fournies à une date déterminée, ou selon une périodicité déterminée, n'est pas soumise aux dispositions relatives au délai de rétractation de 14 jours.

ANNULATION ET MODIFICATIONS

Modification de votre réservation

Le client peut demander la modification de son séjour (camping, date et/ou type d'hébergement) sur demande écrite auprès du camping (courrier ou e-mail) dans la mesure des disponibilités et possibilités. Aucun report de séjour accepté sur la saison suivante. L'attention du client est portée sur le fait qu'en cas de modification du séjour, il ne lui sera pas possible de bénéficier des promotions ultérieures à sa réservation initiale, la date de la première réservation faisant foi. A défaut de modification le client devra effectuer son séjour dans les conditions initiales de réservation ou l'annuler selon les conditions de l'assurance annulation.

- Toute demande d'augmentation de la durée de votre séjour sera réalisée selon disponibilités et selon les tarifs en vigueur.
- Toute demande de diminution de la durée de votre séjour est considérée comme une annulation partielle et sera soumise aux modalités d'annulation et interruption de séjour.

Prestations non utilisées

Tout séjour interrompu, ou abrégé (arrivée tardive, départ anticipé) de votre fait ne pourra donner lieu à aucun remboursement.

En l'absence de message écrit de votre part indiquant un report de votre date d'arrivée, l'hébergement pourra être à nouveau disponible à la vente 24 heures après la date d'arrivée mentionnée sur le contrat, et vous perdrez en conséquence le bénéfice de votre réservation. Aucun remboursement ne sera possible et le solde reste entièrement dû.

Annulation du fait du camping

En cas d'annulation du fait du camping, sauf en cas de force majeure, le séjour sera totalement remboursé. Cette annulation ne pourra cependant pas donner lieu au versement de dommages et intérêts.

Annulation du fait du campeur

En cas d'annulation de votre réservation sans souscription à la garantie annulation, l'ensemble des sommes versées sera conservé et aucun remboursement ne sera effectué, même en cas de force majeure.

Si vous avez souscrit une garantie annulation, les sommes versées sont couvertes par la garantie selon les conditions générales d'annulation.

GARANTIE ANNULATION

La garantie annulation ne peut être souscrite que lors de la demande initiale de réservation. Tout adhésion implique l'acceptation de l'emprunt de toutes pièces justificatives demandées.

Événements graves à la condition qu'il survienne postérieurement à la souscription du contrat :

- Maladie grave, y compris la rechute ou l'aggravation d'une maladie chronique, accident grave ou encore décès atteignant un membre de votre famille au premier degré (certificat de complaisance non accepté).
- Dommages matériels importants atteignant vos biens propres et nécessitant impérativement votre présence.
- Licenciement économique.
- Convocation devant un tribunal, uniquement en tant que juré ou témoin d'Assises ou désigné en qualité d'expert.
- Convocation à un examen de rattrapage.
- Accident ou vol total de votre véhicule et/ou de votre caravane survenant sur le trajet direct pour se rendre sur le lieu du séjour.
- Annulation ou modification des dates de congés par l'employeur accordée par ce dernier par écrit avant l'inscription au séjour (un document émanant de l'employeur sera exigé).

En cas d'annulation, il est impératif d'avertir le camping dans les 48 h par écrit (LRAR ou mail), dès que vous avez connaissance d'un événement empêchant votre départ en joignant les justificatifs nécessaires (envoyé dans les 12 jours ouvrables suivants (annulation maximum) prouvant le bien fondé de votre demande d'annulation.

En cas d'annulation avec garantie annulation, le remboursement n'est garanti que pour les demandes accompagnées de justificatifs écrits.

VOTRE SÉJOUR

Arrivée et départ le jour de votre choix sauf en juillet-août. Minimum obligatoire du séjour variable selon la période et le type d'hébergement, détails sur notre brochure et notre site internet.

Arrivée

- Pour les emplacements camping : arrivée de 14h00 à 19h00. Le raccordement aux bornes électriques doit être fait à l'aide de câbles et prises conformes à la législation en vigueur. Prévoir une longueur de câble de 20 mètres et un adaptateur européen. Le camping n'est pas en mesure de vous fournir le matériel cité ci-dessus.
- Pour tous les locaux : arrivée de 16h00 à 19h00. A la remise des clés, des cautions vous seront demandées par empreinte carte bancaire.

Toute arrivée tardive doit être signalée avant 18h00 afin que le camping puisse prendre ses dispositions. AUCUNE arrivée ne pourra s'effectuer après 21h00.

- Si vous souhaitez arriver le matin, il faudra réserver la nuit précédente. Tout retard sur l'horaire d'arrivée doit être signalé afin de permettre la conservation de la location.

Pendant votre séjour

- Emplacement "PARKING" de la location est conçu pour un seul véhicule, les véhicules supplémentaires stationner dans l'enceinte du camping (parking annexé) devront s'acquitter d'un supplément (dans la limite des places disponibles).
- Le campeur est responsable de la surveillance de ses objets personnels (vélos, etc.). Le camping décline toute responsabilité en cas de vol, incendie, intempérie, etc. ou encore en cas de accidents relevant de la responsabilité civile de personnes inscrites.

- Tous les clients doivent se conformer aux dispositions du règlement intérieur. Chaque locataire en titre est responsable des troubles et nuisances causées par les personnes qui séjournent avec lui ou lui rendent visite.

Les visiteurs

Pour préserver le calme du camping, les visiteurs (nombres limités) seront autorisés uniquement de 12h00 à 21h00. Pour des raisons de sécurité, les visiteurs devront impérativement se présenter à l'accueil dès leur arrivée afin de déposer une pièce d'identité et s'acquitter du tarif en vigueur. Les visiteurs ne pourront pénétrer seul dans le camping. Leurs véhicules doivent stationner à l'extérieur. Les visiteurs n'ont pas le droit d'accès avec des animaux. La direction se réserve le droit d'interdire l'accès au camping aux personnes non inscrites.

Les suppléments

Tout supplément non déclaré (personne supplémentaire, chien...) et découvert lors d'un contrôle en cours de séjour sera facturé au client depuis la date de son arrivée.

Départ

- Pour les emplacements camping : Départ au plus tard à 12h00. Toute parcelle non libérée à 12h00 entraînera une facturation automatique d'un supplémentaire et de frais d'expulsion.
- Hébergements locaux : Au jour du départ indiqué sur votre contrat, l'hébergement local doit être libéré avant 10 heures du matin sur rendez-vous pris à la réception. L'hébergement sera rendu en parfait état de propreté, et l'inventaire pourra être vérifié, tout objet cassé ou détérioré sera à votre charge, ainsi que la remise en état des lieux si cela s'avérait nécessaire. Toute location non libérée à 10h00 entraînera une facturation automatique d'un supplément.

ANIMAUX

Les animaux sont acceptés toute la saison sur les emplacements et uniquement en basse saison dans les locaux (un seul animal par réservation) moyennant une redevance payable lors de votre réservation. Les chiens de 1ère et 2ème catégorie ne sont pas acceptés. Ils doivent être tenus en laisse en permanence, et sortis à l'extérieur du camping autour de vous que nécessaire. Ils ne doivent pas nuire à la tranquillité et à la sécurité des résidents et respecter les règles élémentaires d'hygiène. Le carnet de vaccination doit être à jour. Les animaux laissés seul dans le camping seront immédiatement placés en fourrière.

CAUTIONS

Obligatoirement par empreinte carte bancaire, en aucun cas, l'accès au camping sera autorisé sans la remise des cautions.

- Pour les locations, une caution de 300€ est demandée à l'arrivée pour couvrir les éventuels dégâts du local, ainsi que du nettoyage en fin de location.
- Pour les emplacements camping, une caution de 100€ sera demandée dans le cas de la location d'un équipement.

La caution vous sera restituée après l'état des lieux, déduction faite des indemnités retenues, sur factures justificatives, pour les éventuels dégâts constatés par l'état des lieux de sortie. La retenue de la caution n'exclut pas un dédommagement supplémentaire dans le cas où les frais seraient supérieurs au montant de celle-ci.

Dans le cas où l'hébergement n'aurait pas été nettoyé avant votre départ, un forfait nettoyage d'une valeur de 80€ vous sera demandé.

LITIGE

En cas de litige, les tribunaux de Perpignan sont seuls compétents.

Toutes les réclamations relatives aux conditions de déroulement du séjour doivent être formulées sur place auprès de la Direction pour permettre à celle-ci de trouver une solution immédiate. Si la réponse ne vous satisfait pas, vous avez la possibilité de saisir un médiateur de la consommation, dans un délai maximal d'un an à compter de la date de fin de séjour.

Les coordonnées du médiateur susceptible d'être saisi par le client, sont les suivantes :

Medicy

Saisine par Internet en remplissant le formulaire prévu à cet effet : www.medicy.fr

Saisine par mail : contact@medicy.fr

Saisine par voie postale : 73, boulevard de Clichy 75009 PARIS - Téléphone : 01 49 70 15 93

DROIT A L'IMAGE

Vous autorisez le camping, à vous photographier, vous enregistrer ou vous filmer pendant votre séjour dans notre établissement et à exploiter lesdites images, sons, vidéos et enregistrements sur tous supports. Cette autorisation vaut tant pour vous que pour les personnes hébergées avec vous. Elle a pour seul but d'assurer la promotion et l'animation de l'établissement et ne pourra en aucune façon porter atteinte à votre réputation. Cette autorisation est consentie à titre gratuit, pour tous pays et pour une durée illimitée. En cas de refus, vous devez le notifier par lettre recommandée avant votre arrivée.

DONNEES PERSONNELLES

Les informations que vous nous communiquez à l'occasion de votre commande ne seront transmises à aucun tiers. Ces informations seront considérées comme étant confidentielles. Conformément à la loi informatique et des libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, et de opposition aux données personnelles vous concernant. Pour cela il suffit de nous en faire la demande par courrier à l'adresse du camping en nous indiquant vos nom, prénom et adresse.



CAMPING L'ALBIZIA - AV. DU GÉNÉRAL DE GAULLE CENTRE PLAGE

66700 ARGELÈS-SUR-MER - TÉL. 04 68 81 15 62 - CONTACT@CAMPING-ALBIZIA.COM

OUVERT DU 11 AVRIL AU 27 SEPTEMBRE / OPEN APRIL 11TH TILL SEPTEMBER 27TH